



# **Commission Environnementale**

**TDRs pour la création du site web de la  
Commission Environnementale (CE)**

**Juillet 2020**

## 1. CONTEXTE

La Commission Environnementale (CE) est une structure, sous tutelle du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines. Elle a été mise en place par le décret N°2012-127 du 22 mai 2012, lequel a été abrogé et remplacé par le décret N°2017-155 du 28 décembre 2017.

La Commission Environnementale est chargée du suivi environnemental ainsi que de la prise en charge selon le principe de précaution, des risques environnementaux liés aux activités pétrolières.

La CE définit ainsi, les stratégies, programmes et plans d'action permettant de garantir une amélioration continue de la gestion environnementale des activités pétrolières.

Dans le cadre de son Plan d'actions 2020, la CE s'est proposée de créer son site web afin de se doter d'une nouvelle vitrine de présentation et de communication. Dans ce cadre la CE souhaite faire appel à un consultant pour créer ce site web.

## 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le site web est destiné à assurer la visibilité de la CE et à permettre la diffusion d'informations vers le public ainsi que les différentes parties prenantes à l'action environnementale. Il devra, à ce titre, répondre notamment aux exigences ci-dessous :

- Il doit être un espace de présentation de la CE et dont la maquette doit en refléter l'identité ;
- Il doit être un espace clairement organisé (onglets et catégories) de diffusion d'informations, d'actualités et de contenus divers sur les activités de la CE, avec les liens nécessaires vers les sites et plateformes requis (PFNI, SMHPM, etc.) ;
- Le site web doit être fluide, visible et utilisable parfaitement sur tous les supports, fixes ou mobiles, grands ou petits (standard **Responsive Design**) ;
- Il doit être capable de supporter différents formats de contenus : textes, articles, vidéos, images, publications de rapports et d'étude, etc ;
- Le temps de chargement des pages doit être optimisé ;
- Il doit être *user-friendly* pour les internautes, c'est-à-dire être visuellement clair et attractif ;
- Il doit être *user-friendly* pour les administrateurs, c'est-à-dire qu'une fois créé, le site web doit pouvoir être, au quotidien, géré de façon tout à fait autonome par les administrateurs internes de la CE (Utilisation d'un CMS tel que Wordpress ou Joomla) ;
- Il doit contenir un agenda en ligne facilement utilisable pour mettre à jour régulièrement les événements, activités, ateliers, expositions, etc. pertinents en rapport avec l'environnement ;
- Il doit offrir la possibilité aux internautes de télécharger rapidement certains documents choisis ;
- Le site web doit être disponible en trois versions : Arabe, Français et Anglais ;
- Il doit pouvoir supporter low bandwidth ;
- Il doit pouvoir supporter les browsers : Chrome, Firefox, Edge, Safari et IE11.

Le consultant, tenant compte des objectifs ci-dessus, sera donc responsable de ce qui suit :

- Proposition de la solution technique la plus appropriée avec motivation de son choix;
- Soumission d'une maquette ou prototype du design pour validation par la CE ;
- Développement de toutes les fonctionnalités du site web ;
- Design graphique du site web fait par un expert infographique ;
- Test et validation des fonctionnalités développées ;
- Livraison d'un site web opérationnel avec les documentations techniques et guide en Français pour l'administration du site web et les codes sources ;
- Installation et mise en ligne du site web ;
- Formation d'au moins deux administrateurs désignés par la CE pour la gestion future et autonome du site web;
- Support technique pendant les trois premiers mois d'utilisation en cas de complications rencontrées par les administrateurs ou de modifications à faire dans les fonctionnalités ;

Il convient de noter que :

- La remise des codes sources vaudra attestation que le site livré devient une propriété intellectuelle de la CE et non du consultant ;
- La réception du site web n'interviendra qu'après sa validation par la CE;
- Le Consultant pourra proposer une solution pour l'hébergement du site.

### **3. DELAI SOUHAITE D'INTERVENTION :**

Le consultant devra commencer à travailler dès la signature du contrat. Le délai estimé pour la livraison du site web validé est de 30 jours calendaires.

### **4. PROFIL ET PREREQUIS**

Le Consultant sera un bureau d'études qui aura à proposer un expert qualifié pour mener à bien cette mission.

Le chef de mission désigné par le bureau doit être un informaticien (développeur web) spécialisé dans le webdesign, l'infographie et la publication de site web dynamiques. Il devra avoir à son actif une forte expérience justifiée dans le développement des Portails /Sites web avec les autres prérequis suivants :

- Diplôme universitaire en informatique (minimum bac+4 ans) ;
- Expérience confirmée dans le développement de Portails /sites web et excellente maîtrise du langage HTML5, CSS+, PHP7, Javascript, Nodejs, Scala, Symfony, React...) et des logiciels de développement web ;
- Maîtrise d'outils nécessaires à la programmation : CMS (Content Management System), éditeurs de code... ;
- Connaissance approfondie en graphisme et excellente maîtrise des logiciels de production graphique (exemples : photoshop, indesign ou similaires).
- Réalisation ou participation à des missions similaires durant les trois dernières années.